

# Trafic humain : une industrie en pleine croissance

## Partage international n° 161 - Février 2002

Dans une économie mondiale en plein ralentissement, un secteur fait exception. Chaque année, des millions d'individus, en majorité des femmes et des enfants, sont trompés, enlevés et vendus pour être jetés de force dans des situations d'exploitation sans issue. Ils deviennent les marchandises d'une industrie mondiale brassant des dizaines de milliards de dollars et dominée par des groupes criminels organisés opérant en toute impunité. Ce « nouveau commerce d'esclaves », comme l'a appelé le président nigérian Olusegun Obasanjo lors d'une conférence tenue à Lagos en février 2001, a récemment gagné en gravité et en ampleur. Faute de pouvoir obtenir des chiffres fiables, on estime entre 45 000 et 50 000 le nombre de femmes et d'enfants amenés chaque année par des filières clandestines aux seuls Etats-Unis. Les difficultés économiques accrues, en particulier dans les pays émergents et en développement, les obstacles mis à l'immigration et les conflits armés se sont accompagnés d'une hausse de ce trafic, qui touche maintenant des régions jusque là relativement épargnées, au point que presque aucun pays n'y échappe.

Si les filières changent constamment leur itinéraire, elles reposent toutes sur un même facteur : le différentiel économique entre pays d'origine et de destination. Comme toutes les autres formes de migration illégale, ce trafic s'opère, en effet, invariablement d'un pays pauvre vers un autre plus riche. Les femmes d'Asie du Sud-Est sont ainsi amenées clandestinement en Amérique du Nord ainsi que dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, et les Africaines sont exploitées en Europe. L'effondrement de l'ex-URSS et l'éclatement économique et politique qui en ont résulté ont conduit à une élévation dramatique de la traite des Européennes de l'Est. La traite prospère également durant ou après les situations de conflit prolongées. L'ex-Yougoslavie, par exemple, en est devenue une des principales plaques tournantes. On sait, preuves à l'appui, qu'au cours de la crise du Kosovo, des gangs armés ont kidnappé des femmes et des jeunes filles, ou les ont amenées, par des promesses trompeuses, à quitter

les camps de réfugiés d'Albanie. Selon plusieurs organismes internationaux, le trafic humain, partant du Kosovo, ou lui étant destiné ainsi qu'à d'autres parties de l'ex-Yougoslavie, est en hausse, en réponse à une demande accrue en matière de prostitution de la part du personnel étranger envoyé sur place par les différentes organisations internationales, dont les forces de maintien de la paix des Nations unies.

### Comment s'effectue le trafic

Les trafiquants emploient diverses méthodes pour approvisionner leurs réseaux, qui vont de l'enlèvement pur et simple à l'achat d'une enfant ou d'une jeune femme à sa famille. Mais, la plupart du temps, leur victime potentielle est une personne qui cherche déjà à émigrer ; elle est alors contactée par une connaissance, ou dupée par une petite annonce. On lui fait miroiter parfois un emploi régulier, ou un mariage à l'étranger. Mais il arrive aussi qu'elle se sache destinée à l'industrie du sexe, et même qu'elle sera obligée de travailler dur pour rembourser les frais importants de recrutement et de transport, mais ce qu'elle ignore, ce sont les conditions de travail qui l'attendent. En fait, elle se trouve prise dans une véritable toile d'araignée, dans un réseau de dépendance d'une grande complexité.

Tout d'abord, étant clandestine, elle n'existe pas pour le pays où elle se trouve, et est donc à la merci des trafiquants qui, pour mieux se l'assujettir, lui confisquent généralement ses papiers. Ils lui imposent, d'autre part, une dette énorme qui renforce cette dépendance et garantit au réseau criminel une rentabilité de longue durée. A quoi il faut ajouter un strict contrôle de ses déplacements (en fait une sorte d'emprisonnement) et les violences.

Les trafiquants sont rarement pris, encore moins poursuivis. Les peines qu'ils encourent sont relativement légères comparées à celles de leurs collègues opérant dans la drogue ou les armes. Une des raisons de cette faiblesse judiciaire tient à ce que les victimes portent rarement plainte. Ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que les autorités du pays destinataire les considèrent comme des criminelles et les extradent. Cela, combiné à la peur des représailles, fait que ces victimes n'ont aucun intérêt à collaborer avec les autorités du pays où elles se trouvent. Mentionnons, enfin, que cette collaboration est encore rendue plus difficile par l'ignorance complète où elles sont de leurs droits, les obstacles

culturels et linguistiques, et l'absence de structure de soutien, qui achèvent de les isoler.

### **Traite et race**

Les liens entre la traite et les préjugés raciaux, s'ils ne sont pas évidents, n'en sont pas moins indéniables. Comme le dit Mary Robinson, haut-commissaire de l'ONU pour les Droits de l'Homme : « *Tout trafic humain est, par nature, discriminatoire. Les réseaux internationaux et les clients de la prostitution sont des hommes vivant dans des pays relativement prospères et payant pour les services sexuels de femmes et de fillettes - parfois d'hommes et de garçons - issus de pays moins favorisés. C'est plus qu'une question de droit du travail ou d'inégalité de développement. C'est une question qui, dans la mesure où elle implique une forme de discrimination aussi massive et désastreuse, relève fondamentalement des droits de l'homme.* »

Les victimes de cette traite étant en grande majorité des femmes, on a tendance à la réduire à la dimension sexuelle. On l'analyse rarement du point de vue de la discrimination raciale. On s'est peu interrogé sur le fait de savoir dans quelle mesure la race, ou d'autres types de discrimination, constituent un facteur de risque. Mais il suffit de voir quelles sont les femmes qui y sont le plus exposées pour constater qu'il est particulièrement lié à leur marginalisation raciale et sociale, et que cette discrimination détermine aussi le traitement qu'elles trouveront dans leurs pays de destination.

Mais les choses sont en train de changer, et c'est précisément ce lien entre la traite et le racisme qui a

été l'objet d'un intense travail lors de la préparation de la Conférence mondiale. Et lors du séminaire Asie-Pacifique, qui s'était tenu peu avant, les délégués de Thaïlande avaient déjà souligné, outre le fait que la « mercantilisation » de la sexualité féminine conduit à la maltraitance, aux violences, aux viols, que cette interaction entre les discriminations sexuelle et raciale touche plus les femmes de certains groupes ethniques que les autres, et que des formes particulières de criminalité, comme la traite, se nourrissent de perceptions et d'attitudes racistes.

Ce séminaire s'est achevé sur un appel à un effort de prise de conscience plus large de la réalité et des dimensions de ce problème, notamment en ce qui concerne la tromperie par laquelle se recrutent ces femmes et l'emprisonnement qu'elles subissent. Il a également été demandé aux gouvernements de combattre le racisme et la traite, et aux politiciens de ne pas commettre d'excès, dans leurs actes et leurs propos, qui pourraient encourager ce racisme. Lors d'une réunion de travail, tenue à Zagreb en novembre 2000, sur les questions de la discrimination sexuelle et raciale, un groupe d'experts a recommandé que la Conférence mondiale porte une attention particulière à ces thèmes en élaborant son ordre du jour et qu'elle prenne en compte la relation entre ces deux formes de discrimination.

**Sources :** ONU

**Thématiques :** [Société](#), [femmes](#)

**Rubrique :** Divers